

MANDAT SPÉCIAL

DÉPLACEMENT PATRICK CAMUS - RENNES

L'an deux mille vingt, le **mardi 04 avril 2023 à 9h00**, le Bureau Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc Naturel régional du Golfe du Morbihan, légalement convoqué le 28 mars 2023 s'est réuni 8 boulevard des îles, 56000 VANNES sous la présidence de David LAPPARTIENT.

La Séance était publique.

Etaient présents à la présente délibération :

M. David LAPPARTIENT	Président
M. Ronan LE DÉLÉZIR	1 ^{er} Vice-Président
Mme Anne GALLO	2 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Marie-José LE BRETON	3 ^{ème} Vice-Présidente
M. Luc LE TRIONNAIRE	4 ^{ème} Vice-Président
M. Patrick CAMUS	
Mme Muriel CLÉRY	
Mme Sylvie SCULO	
M. Simon UZENAT	

Absents excusés :

M. Paul BARRET
Mme Nathalie COURTRAI
Mme Gaëlle FAVENNEC

Procuration :

Gaëlle FAVENNEC donne procuration à David LAPPARTIENT

Etaient également présents :

Mme Muriel HASCOËT (directrice)
M. Ronan PASCO (Responsable du pôle mer et littoral)
Mme Marie TAVENNEC (Responsable administrative et financière)

MANDAT SPÉCIAL DÉPLACEMENT PATRICK CAMUS - RENNES

La rencontre des contributeurs du Réseau de l'Accompagnement de l'Agence Bretonne de la Biodiversité s' est tenue à Rennes le 28 mars 2023.

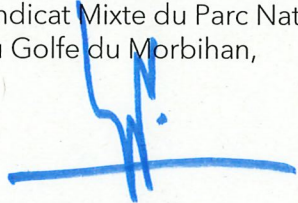
Monsieur Patrick CAMUS, élu au Bureau du Parc et Président de la Commission Biodiversité s'y est inscrit pour y participer.

Les frais inhérents à ces déplacements peuvent être pris en charge par le Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan.

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, le Bureau Syndical décide à l'unanimité que le Parc :

- **PRENNE EN CHARGE** les frais de déplacement de Monsieur CAMUS pour sa participation à la rencontre des contributeurs du réseau ABB.

Le Président du Syndicat Mixte du Parc Naturel
Régional du Golfe du Morbihan,



David LAPPARTIENT